



LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT NE SONT-ELLES PAS FINALEMENT LES START-UPS DE TOUJOURS ?

C'est sous ce titre un peu provocateur que la CAPEB a organisé ce mercredi des Rencontres dédiées à l'innovation, précédées d'une matinée consacrée à la présentation, par des start-ups, de solutions innovantes facilitant la gestion des déchets par les TPE.

L'an dernier, nous avons organisé 3 "Rencontres de la CAPEB" dans le but d'affirmer le rôle des entreprises artisanales du bâtiment dans la société, dans l'économie et dans les territoires. Nous avons ainsi défendu l'idée que les entreprises artisanales du bâtiment ont tous les atouts nécessaires pour répondre aux attentes des jeunes de la génération Z, qu'elles sont leaders sur les marchés de la rénovation et qu'elles ont un rôle essentiel à jouer sur celui du patrimoine.

Toujours dans la perspective d'affirmer la place des TPE et dans le cadre d'une action d'influence institutionnelle, nous poursuivons cette stratégie. Ainsi, ce mercredi 21 février 2024, nous avons organisé des "Rencontres de la CAPEB" sur le thème de l'Innovation. Animées par la journaliste Isabelle Gounin-Lévy, avec l'économiste Nicolas Bouzou comme grand témoin, ces Rencontres visaient à démontrer que si les capacités d'innovation des entreprises artisanales du bâtiment étaient reconnues et encouragées, leur dynamisme économique et leur potentiel d'attractivité en seraient largement renforcés.

Ces Rencontres ont débuté par des regards croisés sur un film montrant différentes facettes de l'innovation dans 3 entreprises artisanales du bâtiment ([voir le film ici](#)).

Une occasion pour Jean-Christophe Repon de souligner que, dans l'Artisanat, l'innovation relève du pragmatisme, de l'inventivité, de la créativité pour répondre à des besoins précis et toujours différents. L'artisan du bâtiment est celui qui adapte, qui ajuste, qui crée et qui trouve les bonnes solutions pour répondre aux besoins toujours spécifiques de ses clients.

L'économiste Nicolas Bouzou a rebondi sur ce film pour rappeler que l'innovation est une constante dans les petites entreprises du bâtiment qui ont toujours su, au gré des circonstances et des évolutions économiques, sociales et environnementales, intégrer de nouvelles façons de travailler, de nouveaux process, de nouveaux produits, de nouveaux équipements.

Cette capacité à innover, réelle, permanente, quasi intrinsèque à l'Artisanat, doit être reconnue et encouragée parce qu'elle fait progresser l'ensemble du secteur et rend service à la société. Car, c'est bien pour satisfaire les besoins de nos concitoyens que les chefs d'entreprise artisanale du bâtiment font preuve d'ingéniosité. Or, aujourd'hui, bien des obstacles y font entrave.

Le Directeur général de l'Agence Qualité Construction, Philippe Estingoy, a évoqué à cet égard les contraintes assurantielles liées aux innovations, sachant que les

innovations n'entrent pas dans la catégorie des techniques courantes assurées. Il a expliqué le rôle des avis techniques d'expérimentation (ATEX) ce qui a conduit Marc Lagouarre, artisan maçon dans le Tarn et Garonne et administrateur de la CAPEB Nationale, à en souligner le coût, démesuré pour une entreprise artisanale. Il a également témoigné de la rigidité du système français qui ne favorise pas le déploiement d'innovations, prenant l'exemple d'une solution de béton mousse qu'il a du porter avec un fournisseur italien faute d'avoir pu en trouver en France. Marc Lagouarre a souligné que les innovations quotidiennes de l'artisanat ne sont pas quantifiées ni mesurées de sorte qu'elles ne sont pas reconnues. Il a déploré que les choix innovants de l'Artisanat du bâtiment dans le domaine social ne soient pas soutenus par l'État, prenant l'exemple des conventions collectives progressistes signées par la CAPEB et les organisations salariées mais toujours inappliquées obligeant le secteur à se référer à des textes désuets de 1990.

Geoffroy Cailloux, Chef du Service de l'Économie de Proximité de la DGE (Direction générale des entreprises) est ensuite intervenu pour noter combien les frontières sont floues entre l'artisanat et les start-ups, et pour inviter les professionnels innovants à s'adresser à la DGE pour être accompagnés.

ÉCONOMIE

MAPRIMERÉNOV' : 1 MILLIARD EN MOINS, ET ALORS ?

Le Ministre de l'Économie et des Finances a annoncé que l'enveloppe dédiée à MaPrimeRénov' serait rabotée de 1 milliard dans le cadre du plan d'économies de 10 milliards qu'il lance dès maintenant. Cette annonce a suscité l'émoi. Et pourtant, il n'y a vraiment pas de quoi !

Soyons un peu logiques et réalistes. L'Anah a fait paraître les résultats des rénovations énergétiques réalisées en 2023 et qu'en est-il ? Les décaissements ont baissé de près de 12 % par rapport à 2022 et le nombre de chantiers de rénovation énergétique financés a, lui, diminué de 17 % (soit 569 243 chantiers contre 670 l'année précédente). Quant aux entreprises RGE, elles étaient 45 000 qualifiées auprès de Qualibat en 2022 et ne sont plus que 40 000 en 2023. Alors pourquoi s'émouvoir d'une réduction de l'enveloppe budgétaire qui était en forte augmentation puisqu'on ne consomme déjà pas celle qui est à disposition et que le nombre

d'entreprises susceptibles de réaliser des travaux ne fait que baisser ?

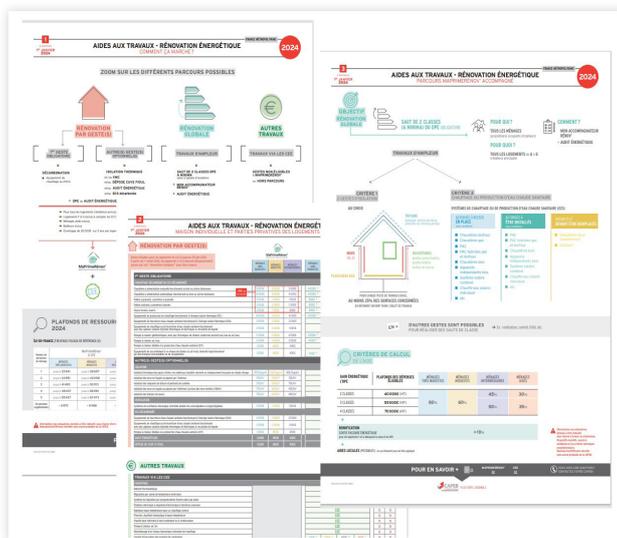
Il faut faire preuve de réalisme et de pragmatisme ! Car en effet, le problème de la rénovation énergétique aujourd'hui n'est pas budgétaire. Il réside uniquement dans la complexité du dispositif. Tant qu'une réforme de MaPrimeRénov' n'aura pas été enclenchée, il ne sert à rien d'augmenter l'enveloppe budgétaire dédiée à ces travaux. C'est précisément le discours que tient la CAPEB depuis deux ans. Et la réalité est là : 3,5 Mds de budget en 2023 et seulement 2,74 Mds consommés !



Par conséquent, si MaPrimeRénov' bénéficie d'un coup de pouce de 600 millions en 2024 au lieu de 1,6 milliard, le marché ne devrait pas trop en souffrir ! Veillons déjà à faire en sorte de pouvoir consommer le disponible avant de demander un supplément. Et si l'activité en 2024 devait être telle que ce supplément soit nécessaire, alors la CAPEB ne manquera pas de le rappeler au Gouvernement ! L'urgence immédiate est la réforme du dispositif et les échanges que nous avons eus avec Christophe Béchu et Guillaume Kasbarian, le 15 février nous laissent penser que nous pourrions y parvenir.

[Lire notre communiqué de presse ici.](#)

→ AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES NOUVEAUX PANORAMAS SONT DISPONIBLES



Les panoramas des aides aux travaux proposés par la CAPEB évoluent afin d'intégrer les nouveautés de 2024 même si nous œuvrons par ailleurs pour modifier les contours de la réforme entrée en vigueur en début d'année.

Trois supports sont proposés afin de présenter les différents parcours d'aides possibles en vigueur.

Il s'agit tout d'abord d'une présentation générale des trois parcours d'aides en lien avec les travaux de rénovation énergétique : Premièrement, la rénovation par geste dont l'objectif est aujourd'hui axé vers une décarbonation du système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (MaPrimeRénov'). Ensuite, la rénovation globale (MaPrimeRénov' accompagnée) qui vise à réaliser des travaux permettant un saut de deux classes minimums du DPE. Et enfin, le dispositif des CEE qui, mobilisé seul, permet d'accompagner certains travaux de rénovation énergétique en dehors des deux autres parcours.

Le deuxième support est un zoom sur la rénovation par geste qui présente les différents gestes de travaux pouvant bénéficier des aides cumulées MaPrimeRénov' et CEE ou des aides CEE seules.

Enfin, le troisième support est une présentation du parcours MaPrimeRénov' accompagnée.

[Voir les nouveaux panoramas ici.](#)

MÉTIERS

→ BRUNO HATTON A RÉUNI LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA MÉTALLERIE ET DU VITRAGE

Vendredi dernier, le Président et les conseillers professionnels des Métiers de la Métallerie et du Vitrage se sont réunis pour faire le tour de leurs dossiers en cours.

Ils ont notamment actualisé les informations mises à disposition sur la page ARTUR dédiée à leurs métiers puis ils ont fait le point sur les guides de choix en cours de réalisation d'une part sur les aspirateurs pour le nettoyage des ateliers et des chantiers de serrurerie métallerie et d'autre part sur les vêtements de travail et

les équipements de protection individuelle des serruriers métalliers.

La préparation des Rencontres des Métiers du Bâtiment de Bordeaux a occupé une grande partie de la journée, un état des lieux complet ayant été fait sur l'organisation générale de l'événement, sur les exposants qui ont d'ores et



déjà prévu d'être présents au sein de l'exposition et sur les ateliers qui seront proposés aux délégués.

Enfin, un point a été fait sur les travaux de révision en cours concernant les NF DTU "Vitrerie Miroiterie", "Garde-corps" et "Fenêtres et portes extérieures".



MÉTIER S

→ LES MÉTIERS DU BOIS SE RÉUNISSENT EN PAYS DE LA LOIRE

Ce jeudi 15 février 2024, à l'initiative de la région des Pays de la Loire, Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois et ses conseillers professionnels ont rencontré, dans son entreprise à Montilliers (Maine et Loire), les responsables des sections professionnelles Bois des CAPEB départementales de la région.

Au programme de cette rencontre : une visite de l'entreprise LMB Martin Frères et des échanges autour de l'activité syndicale de la CAPEB au sein de la filière bois. L'organisation de cette filière a été précisée ainsi que les actions collectives suivies par les conseillers professionnels et financées par le Codifab, et notamment les outils mis à disposition des entreprises comme le catalogue bois construction. La rencontre a permis d'évoquer des questions plus ciblées également, telles l'ITE sur MOB

existantes, la REP, le RGE et la qualification fin de chantier, ou encore l'arrêt sur l'aménagement des véhicules. Les outils développés par la CAPEB ont aussi été présentés : le GME en 3 clics, Calculab et ARTICompétences.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de tenir une réunion délocalisée des conseillers professionnels avec à l'ordre du jour un point d'actualité sur les dossiers qu'ils suivent (notamment la restauration des menuiseries anciennes, les DTU et normes en

cours de révision), la préparation des prochaines Rencontres des Métiers du Bâtiment by CAPEB qui se tiendront à Bordeaux du 25 au 27 juin 2024, avec l'organisation du 3^e concours de l'œuvre artisanale des Métiers du Bois dédié cette année au thème de "l'habillage en bois des murs ou plafonds".

Bref une journée bien remplie et mobilisatrice pour les sections départementales !

▶ [Toutes les photos de la journée sur ARTUR.](#)

→ LA CAPEB ET COEDIS TRAVAILLENT SUR LEURS ACTIONS COMMUNES

La semaine dernière, le Président Jean-Christophe Repon, accompagné du Président des Métiers Couverture & Plomberie Chauffage Jean-Claude Rancurel et du conseiller professionnel des Métiers de l'Électricité Christophe Bellanger ont rencontré le Président et le Délégué général de COEDIS.

Cette organisation professionnelle est née en 2022 de la fusion entre la FDME (Fédération des Distributeurs de Matériel Électrique et génie climatique) et la FNAS (Fédération française des Négociants en Appareils Sanitaires, chauffage, climatisation et canalisations). Ainsi, COEDIS est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des distributeurs professionnels d'équipements et solutions électriques, génie climatique et sanitaires. En France, 85 % des équipements et solutions du secteur sont

distribués via les points de ventes de ses adhérents. COEDIS représente ainsi un marché de 15 Mds d'euros avec 380 entreprises adhérentes constituées de plus de 4 000 points de vente et plus de 37 500 salariés. COEDIS a été l'un des 30 co-signataires de la lettre ouverte au Premier ministre appelant à une réforme de MaPrimeRénov. Les échanges ont donc permis de faire un point sur cette action commune.

Ils ont également été mis à profit pour réfléchir au mode de fonctionnement qui permettrait

d'agir collectivement plus en amont sur certains sujets afin de peser davantage sur les décisions publiques. De même, il a été question de renforcer les synergies entre nos instances locales respectives.

Enfin, ils ont évoqué la problématique du niveau de sécurité de la signature électronique exigé dans le cadre d'une expérimentation de simplification mise en œuvre via le programme OSCAR pour les petits montants de CEE (pour des thermostats par exemple).



→ LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PIERRE FONT UN POINT D'ÉTAPE

Le 16 février, Éric Le Dévêhat et les conseillers professionnels des Métiers de la Pierre se sont réunis. Après un tour de table des dernières actualités, ils ont travaillé à la préparation des Rencontres des Métiers du bâtiment qui se tiendront à Bordeaux du 25 au 27 juin prochains.

Ils ont également fait le point sur le projet d'Assises de la Pierre puis sur les différents dossiers en cours. Il a ainsi été question du BP Taille de Pierre Monuments Historiques pour ce qui concerne la formation, d'un projet de webinar sur l'économie de la pierre, des travaux normatifs et de ceux déployés dans le cadre du CTNMC (les groupes de travail "Environnement" et "Marbrerie" et le projet de guide sur la construction en pierre massive.

Ils ont également examiné le projet de guide sur les escaliers sur voûtes sarrasines qui est élaboré en commun avec les métiers du Plâtre et de l'isolation. Puis ils ont fait un retour sur la visite qui a eu lieu en Pays de la Loire à l'occasion du lancement de la Commission régionale patrimoine qui a donné lieu à la production de plusieurs vidéos (disponibles ici). Ils sont revenus également sur le patrimoine,

évoquant la contribution de la CAPEB au 2^e numéro du magazine "Patrimonia" édité par la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français. Il s'agit de mettre en valeur les artisans qui travaillent sur le patrimoine bâti de montagne. À cette fin, un artisan savoyard a été identifié mais le témoignage d'un autre artisan qui travaillerait sur des ouvrages de moyenne et haute montagne est toujours recherché. À bon entendre !

→ UN CONCOURS EST LANCÉ SUR LES PAC HYBRIDES

La filière gaz vient de lancer un concours pour valoriser l'installation de pompes à chaleur hybrides et l'hybridation de chaudières gaz en maisons individuelles.

En effet, la PAC hybride reste aujourd'hui une solution trop peu connue des ménages français, alors qu'elle associe intelligemment une pompe à chaleur air-eau de petite puissance et une chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE), ce qui permet d'utiliser la meilleure énergie au meilleur moment et de réduire les émissions de CO₂ de 70 % en remplacement d'une ancienne chaudière. Si la PAC Hybride est largement vendue chez nos

voisins européens, elle reste confidentielle dans l'hexagone.

Or, les scénarios prospectifs de RTE et de l'ADEME à l'horizon 2050 confirment l'importance des PAC hybrides pour garantir à la fois la neutralité carbone et l'équilibrage du mix énergétique.

Correctement dimensionnée, elle figure parmi les moins chères des PAC air-eau et bénéficie de toutes les aides de l'État (MaPrimeRénov) et des CEE. Elle permet aux ménages de conserver leurs

anciens radiateurs et donc de limiter le coût des travaux.

Pour développer les ventes de ces équipements, l'Association PG lance un concours du 15 février 2024 au 31 août 2024. Pour participer, il faut être Professionnel du Gaz (PG), détenteur de la mention PAC hybride et avoir passé l'e-learning. Les prix seront remis lors du salon Interclima (30 septembre / 3 octobre 2024).

▶ [En savoir plus ici.](#)





PRESSE

À la suite de l'annonce, par Bruno Le Maire, de la suppression d'1 milliard de crédits pour MaPrimeRénov', et du communiqué de presse que la CAPEB a publié à ce sujet, le Président Jean-Christophe Repon a été très sollicité par la presse. Il a répondu aux questions de Batiactu, France Info, TF1, Le Monde et France Inter. Le vice-président en charge des questions économiques est également intervenu sur le même sujet sur Sud Radio.

[Retrouvez tous les liens ici.](#)

PARITARISME

Les réunions paritaires et des bilatérales préparatoires avec les organisations de salariés sur le pacte de la vie au travail se sont poursuivies cette semaine à un rythme soutenu pour Jean-Christophe Repon qui est le négociateur de l'U2P.

Par ailleurs, il participait au groupe de travail paritaire sur l'article 9 de l'ANI Agirc-Arrco qui, rappelons-le, porte sur les petites pensions.

RÉSEAU

Le Président confédéral est intervenu mardi soir en visio à l'occasion de l'assemblée générale de la CAPEB Savoie.

RENCONTRES DE L'INNOVATION



Jean-Christophe Repon a accueilli mercredi matin Impulse Partner et 4 start-ups venues "pitcher" devant les élus du Réseau qui avaient pu se rendre disponibles pour découvrir leurs solutions tournées vers

la gestion des déchets. L'après-midi, devant un parterre d'intervenants, de partenaires, d'institutionnels et de représentants du Réseau, il est intervenu à la Station F dans le cadre de Rencontres de la CAPEB entièrement dédiées à l'innovation dans les entreprises artisanales du bâtiment (voir notre actualité).

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Le Président de la CAPEB devait terminer sa semaine par un rendez-vous avec le Directeur Général des Entreprises pour faire un tour complet de nos préoccupations et propositions concernant MaPrimeRénov', les simplifications administratives, la représentativité des organisations patronales et le champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés, notamment.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Il a suggéré de faire émerger des projets innovants pour les valoriser et d'organiser des synergies, notamment avec l'industrie, comme d'autres secteurs le font.

Les Rencontres ont ensuite mis en évidence l'intérêt de travailler collectivement pour booster les innovations et la place qu'occupent les entreprises artisanales du bâtiment en tant que partenaires indispensables pour développer et diffuser l'innovation. Les enjeux environnementaux, notamment, imposent en effet un changement de paradigme et conduisent les acteurs à travailler en filière, entre filières et même à sortir de leurs cercles habituels, par exemple en se rapprochant des start-ups.

Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action logement, a témoigné des résultats probants obtenus par le programme PROFEEL qu'elle préside et qui a été mis en place grâce à la mobilisation de 16 organisations professionnelles du bâtiment, CAPEB en tête, pour travailler ensemble à des solutions innovantes conçues pour et par les professionnels. Isabelle Dorgeret a rappelé que c'est sur une idée des maçons que les joints minces ont été intégrés et que c'est grâce à cette collaboration que les modes de pose ont pu être repensés.

Tristan Garcia a souligné que, pour une start-up, il est plus facile de travailler avec des artisans qu'avec des grands groupes car les problématiques sont très semblables (accès direct à celui qui décide, réponse immédiate). Il a également noté qu'une start-up a plus de facilité à innover notamment parce qu'elle a plus facilement accès au financement des banques. Gilles Garel a, pour sa part, insisté sur la collaboration inter-secteurs, démontrant au travers de plusieurs exemples ce que les uns peuvent apporter aux autres pour aboutir à des solutions innovantes et parfaitement adaptées aux besoins.

Enfin, la dernière partie de cet après-midi a permis de prendre un peu de hauteur sur ce sujet. Jean-Christophe Repon était entouré pour en parler de Mickael Dandrieux, sociologue, Président d'Eranos, enseignant à l'École de Management et d'Innovation de Sciences Po Paris, et de David Djaïz, essayiste et enseignant à Sciences Po.

Le premier a insisté sur l'impact de la culture et de notre rapport à l'imaginaire qui conduit à survaloriser ce que font les start-ups et à ignorer ce que font les entreprises du bâtiment. « *Ce qui contribuera à la transition écologique et environnementale est une envie d'un secteur immense qui doit se voir comme étant des innovateurs immenses qui occupent une place importante dont dépend rien de moins que la capacité du monde à nous accueillir* » ajoutant « *C'est à vous de construire cet imaginaire pour faire en sorte que, quand on ferme les yeux, on voit autre chose que des paperasseries* ».

Pour sa part, David Djaïz a fait observer que le changement de notre système énergétique pour sortir en 30 ans des énergies fossiles (soit 82 % des énergies consommées aujourd'hui) était une révolution totale impactant toute notre économie, nos modes de production, d'alimentation, de transport, d'habitation, etc. et que pour y parvenir, il faut décloisonner les approches et prendre en considération les besoins de chacun afin que chacun puisse trouver son intérêt et mesurer les propres efforts qu'il doit faire.

« *C'est le rôle d'une organisation professionnelle de montrer de quelle façon les changements à opérer peuvent permettre d'aller vers un monde meilleur pour tous* » a conclu Nicolas Bouzou.



RÉSEAU

→ LES NOUVEAUTÉS AU SEIN DU RÉSEAU CE 23 FÉVRIER 2024

• LA CAPEB HAUTE-CORSE DÉMÉNAGE

La CAPEB Haute-Corse est désormais installée à la Maison des Artisans Parc Technologique d'ERBAJOLO 20600 BASTIA capeb.2b@orange.fr ou formation.capeb2b@orange.fr 06 43 59 32 33



• UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA CAPEB CORRÈZE

Arnaud Boudie, serrurier métallier à St Pantaléon de Larche, a été élu à la présidence de la CAPEB Corrèze.



• UNE NOUVELLE DIRECTRICE DES SERVICES EN AVEYRON

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Marina Terral occupe le poste de Directrice Générale des Services au sein de la CAPEB Aveyron.

• UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE POUR LA CNFA

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine Callendreau, Présidente de la CDFA 31, qui intègre l'équipe des Conseillères de la Commission Nationale des Femmes de l'Artisanat.